

<p>Département de la MAYENNE</p> <p>-----</p> <p>ARRONDISSEMENT de MAYENNE</p> <p><b>SIVOM DE LA REGION DE LASSAY</b></p> <p>-----</p> <p>Date de la convocation</p> <p>03 mars 2026</p> <p>-----</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES</b></p> <p><b>DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL</b></p> <p><b>DU 12 MARS 2026</b></p> <p><i>Le douze mars deux mil vingt-six dix-neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. COISNON, Président.</i></p> <p><i>Étaient présents : MM. COISNON, RAILLARD, LECOQ, SAINT-ELLIER, ALLAIN, PECATTE, MAUNOURY Mmes TERROITIN, GESLIN</i></p> <p><i>Étaient excusés : MM. RIGOUIN, DELAUNAY, PILLAERT, COULON</i></p>
<p>Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 12, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. ALLAIN Constant, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

**AMORTISSEMENTS**

**N°2026/03**

Vu les dépenses 2025,


Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE de pratiquer les durées d'amortissement comme suit :

**Voirie :**

- |                                |       |
|--------------------------------|-------|
| - touret meuler (compte 21578) | 5 ans |
| - balayeuse (compte 215731)    | 5 ans |

*Vote : pour : 09 – contre : 0 – Abstention : 0*

<p>Envoyé en préfecture le 19/03/2026</p> <p>Reçu en préfecture le 19/03/2026</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 053-245300173-20260312-202603-DE</p>	
---	---

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
 POUR EXTRAIT CONFORME,  
 le 16 mars 2026

Le Président,

Jean-Paul COISNON

